

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
**Election des
Adjoints**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 27 mai 2020

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 32
▪ représentés : 1
▪ absents : 0

L'an deux mille vingt, le vingt-sept du mois de mai, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous les présidences respectives de Monsieur Laurent SUAU, Maire, et de Madame Marie PAOLI, en qualité de doyenne de l'assemblée, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etaient présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elisabeth MINET-TRENEULE, Monsieur François ROBIN, Madame Aurélie MAILLOLS, Monsieur Alain COMBES, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Christophe LACAS, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Philippe TORRES, Madame Marie PAOLI, Monsieur Raoul DALLE, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Catherine COUDERC, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Madame Ghaliya THAMI, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Catherine THUIN, Monsieur Philippe POUGET, Monsieur Karim ABED, Monsieur Jérémy BRINGER, Madame Marise DA SILVA, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Bruno PORTAL, Madame Emmanuelle SOULIER, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
18 Mai 2020

Par procuration : Monsieur Nicolas ROUSSON (Mme Patricia ROUSSON)
Conseillers Municipaux.

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-7-2,

Vu la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à 7,

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

Monsieur le Maire précise que l'élection des adjoints au maire, dans les communes de plus de 1000 habitants s'effectue au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, avec une obligation de parité pour ces listes et avec obligation de stricte alternance. « Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. » (art. L 2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales modifié par la loi 2019-1461 du 27 décembre 2019). Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, les listes de candidats sont les suivantes :

Liste...: Irressistiblemende 2020

Accusé de réception en préfecture
048-214800955-20200527-18529-DE
Date de télétransmission : 29/05/2020
Date de réception préfecture : 29/05/2020

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 33
- bulletins blancs ou nuls : 7
- suffrages exprimés : 26
- majorité absolue : 14

Ont obtenu :

Liste...: Irressistiblemende 2020 : 26 voix

La liste « Irressistiblemende 2020 » ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité d'adjoints au maire dans l'ordre du tableau :

Madame Régine BOURGADE :1^{er} adjoint au Maire
 Monsieur Jean-François BERENGUEL :2^e adjoint au maire
 Madame Françoise AMARGER-BRAJON :3^e adjoint au maire
 Monsieur Vincent MARTIN :4^e adjoint au maire
 Madame Elisabeth MINET-TRENEULE :5^e adjoint au maire
 Monsieur François ROBIN :6^e adjoint au maire
 Madame Aurélie MAILLOLS :7^e adjoint au maire

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Publié le
 Le Maire,



Pour extrait conforme,
 Mende, le 28 MAI 2020
 Le Maire
 Laurent SUAU

